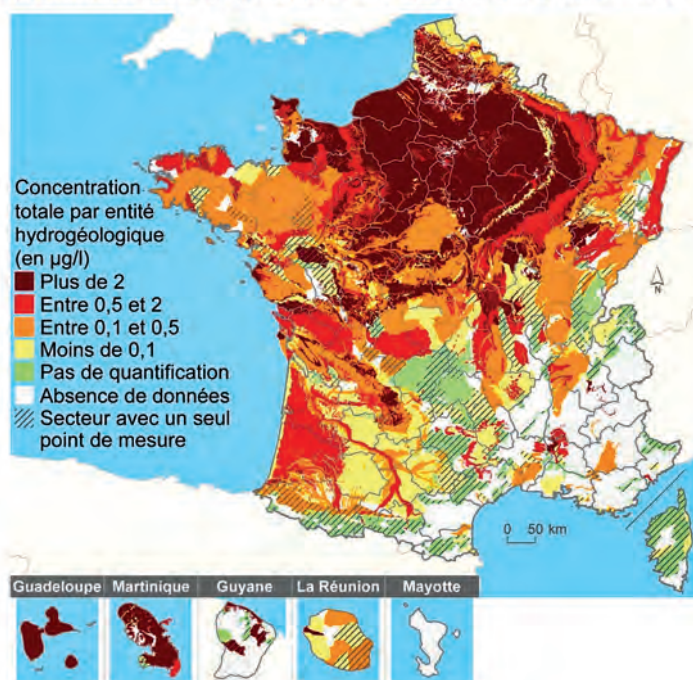


LE RAPPORT SUR L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE LIVRE UN CONSTAT PRÉOCCUPANT SUR L'ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Fournir aux citoyens et aux décideurs des clés de lecture sur l'état de l'environnement, les pressions qu'il subit, les actions mises en place pour le protéger : c'est l'objectif de l'édition 2019 du rapport sur l'environnement en France, publié le 24 octobre dernier.

Concentration totale en pesticides dans les eaux souterraines entre 2015 et 2017



© SE EauFrance, Rapport sur l'environnement en France 2019

Difficile d'apporter une réponse synthétique pour qualifier l'évolution globale de l'environnement en France tant la diversité des problématiques couvertes est large et nécessite un examen différencié.

En 2019, cependant, certaines tendances relevées dans le précédent rapport publié en 2014 se confirment par la multiplication de signaux positifs, qu'il s'agisse de l'état de certains milieux naturels ou de l'évolution de secteurs économiques vis-à-vis de leurs relations avec l'environnement.

Le rapport relève ainsi une amélioration globale de la qualité des eaux de surface matérialisée par une nette baisse des concentrations de macropolluants (nitrates, orthophosphates) dans les cours d'eau, sous l'effet de l'évolution des pratiques agricoles, de la baisse des quantités d'engrais utilisées, et de l'amélioration des performances épuratoires des ouvrages de traitement.

Sur la période 1998-2017, les nitrates et les orthophosphates ont diminué respectivement de 12 % et 37 % dans les cours d'eau. Ces progrès s'expliquent notamment par une réglementation plus contraignante sur les teneurs en phosphates dans les détergents, un moindre recours aux engrais phosphorés, et l'amélioration des performances des stations d'épuration.

Même constat en matière de pesticides : alors que de nombreuses substances sont toujours détectées dans la plupart des cours d'eau, leur présence globale a diminué de 19 % en métropole et de 21 % en outre-mer sur la période 2008-2017. Ces tendances positives ne sont en revanche pas observées pour les eaux souterraines dont le rapport rappelle qu'elles représentent 66 % des volumes prélevés pour l'alimentation en eau potable.

Ainsi, depuis 2000, environ 2.400 forages (sur près de 22.000) destinés à

la production d'eau potable ont été abandonnés pour des raisons de pollution excessive par les nitrates ou les pesticides. En 2017, 35 % du territoire national dépasse la concentration moyenne en nitrates de 25 mg/l au-delà de laquelle il devient difficile de prélever la ressource pour produire de l'eau potable.

Côté pesticides, plus de 300 substances actives ont été retrouvées dans les eaux souterraines en 2017. 90 % du territoire couvert par le dispositif de surveillance de la qualité des eaux souterraines est concerné par cette imprégnation. Pour 45 % des points du réseau de surveillance, la concentration totale en pesticides dépasse la limite de qualité de 0,5 µg/l fixée par l'arrêté du 11 janvier 2007.

Le nombre de pesticides détectés par point de mesure est variable, mais pour certains, il peut dépasser 40 substances. Près de la moitié des substances détectées dans les eaux souterraines sont aujourd'hui interdites d'usage. Cette situation s'explique notamment par le fait que plusieurs décennies sont nécessaires pour que certaines substances se dégradent lorsqu'elles ont atteint une nappe.

En dehors des nitrates et des pesticides, environ 680 autres substances aux origines variées (plastiques, solvants, tensioactifs, détergents, produits cosmétiques ou pharmaceutiques, etc.) et usages divers (rejets d'industries, d'activités de services et des ménages) sont recherchées dans les eaux souterraines. Plus de 400, dont environ 60 faisant l'objet d'une norme, ont été détectées entre 2015 et 2017. Les plus fréquemment rencontrées sont les métaux, les éléments minéraux, les phtalates, les COHV, les solvants chlorés, les composés phénoliques, les HAP.

Depuis plusieurs années, la présence de traces de médicaments dans les eaux souterraines est recherchée. Entre 2015 et 2017, 72 substances ont été recherchées et 28 ont pu être retrouvées.

Le rapport de l'environnement en France est téléchargeable à l'adresse : <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/rapports/article/edition-2019> ●